

B.T.S DESIGN DE MODE

DEFINITION

Le BTS DESIGN DE MODE, TEXTILE ET ENVIRONNEMENT, OPTION MODE, met en interaction la richesse des contenus relatifs à différents domaines de pratique, tels que l'habillement, l'accessoire, l'environnement maison, la production textile, l'automobile, la cosmétique, les tendances, etc. La synergie des contenus issus de pratiques évolutives définit les bases de connaissances nécessaires à la formation de créateurs en mode, textile et environnement. Le domaine de la mode impose des temporalités et des activités spécifiques, dont le domaine du textile peut dépendre tout en conservant une singularité d'approche et des caractéristiques spécifiques.

Les objectifs liés au contexte professionnel et au positionnement personnel

La préparation au diplôme poursuit un double objectif :

- répondre aux attentes des professions dans leurs besoins immédiats, mais, plus fondamentalement, intégrer les mutations permanentes que sont les nouveaux champs d'action et de création et les différents secteurs d'intervention ;
- donner aux étudiants les compétences fondatrices qui leur permettent soit, à ce niveau, d'évoluer au sein de l'entreprise comme salarié ou indépendant, soit de poursuivre des études, soit de les reprendre ultérieurement.

En effet, il s'agit tout autant de former un futur professionnel que de participer à la construction d'une « personnalité ».

Le croisement d'une culture élargie et de pratiques singulières doit rendre l'étudiant disponible, conscient, critique et capable de s'affirmer dans l'orientation professionnelle qu'il aura choisie. Cette lucidité face aux enjeux professionnels est d'autant plus indispensable qu'une certaine subordination du textile à la question de la mode (sur le plan économique, notamment) impose de faire une distinction claire entre les activités liées à la démarche de création et de conception dans les deux secteurs.

Le designer oriente et accompagne les mutations que connaissent les domaines de la mode, du textile et de l'environnement puisqu'il intervient depuis l'amont de la création, intègre le support dans sa réflexion et possède une connaissance suffisante de la technique.

La création sous-entend : la créativité, le sens de l'innovation, mais aussi la culture générale et artistique, l'ouverture internationale, la curiosité, la connaissance des univers « mode, textile et environnement », l'intuition des tendances.

La technique implique :

- une approche des matériaux et de leur mise en œuvre, de leurs propriétés, de leurs contraintes et de leurs procédés de fabrication
- la connaissance des outils informatiques et des logiciels professionnels spécialisés
- la prise en compte des contraintes économiques et de faisabilité.

Les entreprises concernées

Les différentes fonctions et activités répertoriées dans le tableau ci-dessus trouvent leur place dans les structures d'insertion suivantes :

- bureaux et agences de style indépendants,
- bureaux et agences de style intégrés à une entreprise,
- bureaux de création,
- cabinets de dessin,
- grands magasins,
- centrales d'achat de grandes surfaces et bureaux d'achat (étranger),
- agences de design (produit, communication, espace)
- vente par correspondance (VPC),
- haute couture,
- prêt-à-porter,
- créateurs.

Conditions générales d'exercice

Les pratiques professionnelles interrogent aujourd'hui sur ce qui doit être envisagé de nouveau et de complémentaire.

Des champs nouveaux ou connexes se développent. La carrière du designer s'ouvre à une pluralité de secteurs :

- le vêtement ;
- l'accessoire : mode, maison ;
- l'environnement maison (linge, revêtement, ameublement) ;
- le textile ;
- les cosmétiques ;
- les tendances.

D'autre part, les pratiques professionnelles actuelles tendent à réunir autour d'une conception de projet, une équipe à caractère pluridisciplinaire. Chaque spécialiste doit comprendre et intégrer les domaines représentés. Il s'agit donc de donner des bases indispensables à la pratique d'activités professionnelles clairement identifiées et de développer des attitudes et des comportements ouverts. Ces bases doivent permettre d'appréhender la complexité et la singularité des questions connexes aux champs d'application et d'ancrer les savoirs et la culture sur lesquels peuvent se fonder une progression professionnelle et le développement d'une personnalité.

DELIMITATION ET PONDERATION DES ACTIVITES

L'exercice de l'activité professionnelle implique des compétences professionnelles mais aussi des qualités personnelles :

- créativité mettant en interaction une curiosité d'esprit, une sensibilité artistique affirmée et une culture générale solide ;
- ouverture pluridisciplinaire permettant de distinguer les différents champs technologiques mais aussi de les mettre en relation ;
- capacité à identifier les enjeux sociaux ;
- capacité à prendre du recul, se situer, relativiser ;
- capacité à communiquer, à développer une argumentation et à convaincre.

METHODOLOGIE

La formation

Suite logique du baccalauréat arts appliqués, dont la rénovation a affirmé l'apprentissage des bases communes aux métiers du design, ou suite de la classe de mise à niveau des arts appliqués, le BTS DESIGN DE MODE, TEXTILE ET ENVIRONNEMENT engage la formation vers une spécialisation professionnelle et s'inscrit comme tremplin vers des poursuites d'études, soit en « licence professionnelle de Design de Mode, Textile & Environnement » à bac+3, soit en Diplôme supérieur d'arts appliqués à bac+4, soit en établissements supérieurs spécialisés.

L'enseignement

Le Laboratoire de création et de conception est le lieu de convergence de l'ensemble des disciplines ; au sein du Laboratoire, doivent interagir :

- les démarches créatives ;
- la maîtrise des langages plastiques, des connaissances techniques et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- la culture générale et artistique ;
- la communication orale et écrite, en français et au minimum dans une langue étrangère ;
- la maîtrise des concepts, l'affirmation d'une pensée, la prise en compte de l'intuition, des questionnements ;
- le travail en équipe ;
- les données de mercatique, de gestion et de législation permettant de soutenir une démarche ou un projet professionnel (cas concret ou hypothèse professionnelle).

Cette interactivité est conditionnée par la transversalité des enseignements au sein des équipes. Celles-ci doivent en effet gérer le projet de formation globale reposant sur des objectifs communs tout en intégrant les acquis disciplinaires spécifiques et veiller à l'actualisation permanente des connaissances.

La mise en place du dispositif pédagogique sera facilitée par une organisation **modulaire** ou **souple** de l'emploi du temps en fonction de la stratégie pédagogique construite par l'équipe et des possibilités de l'établissement.

Les enseignements artistiques et professionnels sont dispensés par des professeurs certifiés ou agrégés d'arts appliqués.

En outre, des conservateurs de musées, des artistes, philosophes, cinéastes, designers en activité, interviennent dans le cadre de conférences, de débats ou sur des suivis de projets.

L'accès à la formation conduisant au BTS DESIGN DE MODE, TEXTILE & ENVIRONNEMENT est ouvert en priorité aux élèves titulaires du baccalauréat STI arts appliqués et aux élèves issus d'une classe de mise à niveau des arts appliqués.

Le recrutement s'effectue sur l'avis de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du chef d'établissement, à partir du dossier scolaire.